



Benoît Roch, rapporteur de l'étude sur l'avenir de l'agriculture des Pays de la Loire.

Quel futur pour l'agriculture ligérienne ?

» Le Ceser présente aux élus de la Région ainsi qu'aux acteurs du monde agricole ses préconisations pour l'avenir de l'agriculture en Pays de la Loire.

Le conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) des Pays de la Loire est une assemblée consultative du conseil régional. Il est composé de 120 conseillers, dont 45% de femmes et 55% hommes, répartis en quatre collèges : 38 représentants des entreprises et activités professionnelles non-salariées (collège 1) ; 38 représentants des syndicats de salariés (collège 2) ; 38 représentants des organismes et associations (collège 3) ; 6 personnes qualifiées désignées par le préfet de région (collège 4).

Le Ceser a deux missions : la première consiste à donner son avis sur l'ensemble des budgets de la Région, la seconde est la réalisation d'études prospectives. « La dernière étude réalisée porte sur l'avenir de l'agriculture en Pays de la Loire », présente Benoît Roch, rapporteur de l'étude et conseiller à la Confédération des petites et moyennes entreprises au Ceser.

L'agriculture ligérienne se caractérise par une diversité de productions ; une agriculture de qualité avec plus de 360 produits sous label ainsi que de nombreuses formations avec chaque année plus de 2 800 élèves et apprentis. « Mais au défi de nourrir la population se sont ajoutés de nouveaux enjeux : l'adaptation et la réduction du dérèglement climatique, la sécurité et l'autonomie alimentaires,

la réponse aux attentes des consommateurs. »

Pour mettre en évidence les problématiques actuelles et identifier les solutions possibles pour y faire face, le Ceser a auditionné 38 structures et plus d'une soixantaine de personnes pour refléter la diversité du monde agricole, para agricole et agroalimentaire : agriculteurs, industries agroalimentaires, distributeurs, enseignants-chercheurs, établissements scolaires, centres de R&D et innovations... L'analyse a mis en évidence cinq leviers d'actions : l'installation et la transmission des exploitations agricoles ; l'intégration de l'agriculture dans son environnement ; la recherche et l'innovation ; l'alimentation et la consommation durables ainsi que l'emploi et la formation.

À partir de cette analyse, le Ceser propose 35 préconisations.

Installation

« Au niveau de l'installation, le Ceser propose à la Région d'expérimenter une Dotation nouvel installé afin de faciliter l'intégration d'agriculteurs de plus de 40 ans non issus du milieu agricole. » Un fonds d'accompagnement pour soutenir les étapes précédant l'installation a aussi été proposé ainsi qu'une meilleure communication sur les métiers agricoles et para agricoles et l'accompagnement de l'installation de vétérinaires en zone rurale.

RÉACTION

Nadine Alletru, agricultrice membre du collège 1 et de la commission n° 3 « Économie – Emploi – Recherche – Innovation » du Ceser, représentant la FRSEA

Une meilleure compréhension de l'agriculture ligérienne

« L'étude a duré deux ans et, de prime abord, elle aurait pu paraître conflictuelle. En effet, certaines associations peuvent avoir des a priori sur l'agriculture. Or, grâce aux nombreuses auditions, denses et variées, il n'y a pas eu de passe d'armes. Tout s'est fait dans la bienveillance. Ce travail, qui donne lieu à un rapport de 260 pages, a permis à un bon nombre de membres de la commission 3 d'avoir des informations concrètes sur ce qu'est l'agriculture en Pays de la Loire. De par la qualité des auditions, il y a eu une vraie écoute et une meilleure compréhension de l'agriculture ligérienne au XXI^e siècle. Certains ont pris conscience de tout le travail mené par les agriculteurs au quotidien, qu'ils mettent en place une agriculture raisonnée et réfléchie. Leur perception de l'agriculture en Pays de la Loire a changé. Au final, il y a eu consensus sur les préconisations proposées : l'étude a été votée à l'unanimité. Le seul bémol de cette étude serait sa temporalité. Elle a été conduite avant et pendant la crise Covid, donc certaines préconisations faites sont peut-être moins pertinentes aujourd'hui. »



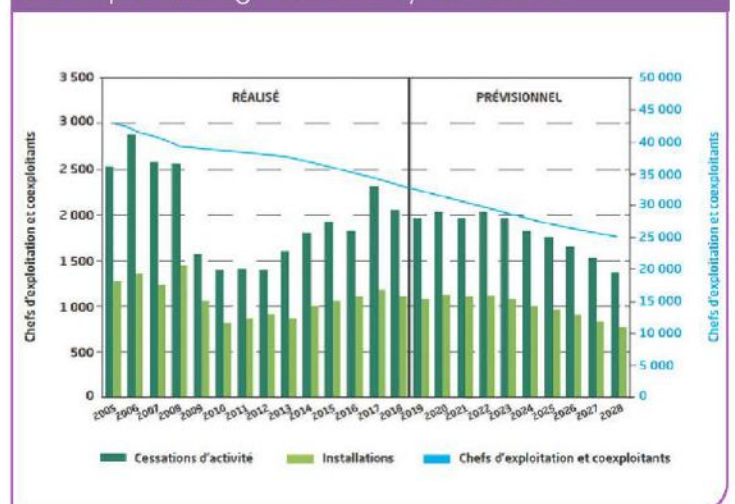
Environnement

« Pour intégrer l'agriculture dans son environnement, il s'agit de favoriser l'agroécologie par le maintien de la biodiversité et d'une mosaïque de paysages ; de réfléchir à une gestion adaptative de l'eau ; d'accompagner la diversité de débouchés et de faire de la Région un chef de file dans la mise en place de Projets alimentaires de territoire dans les collectivités. »

Innovation

« Le Ceser plaide également pour que soient équipés les lycées et les établissements agricoles en outils numériques performants pour mettre en pratique les enseignements acquis. » Renforcer les liens entre l'écosystème de la Re-

Cessations d'activité, installations et chef d'exploitation et coexploitants agricoles en Pays de la Loire



Source : MSA pour réalisé et traitement PEP pour prévisionnel.

cherche & Innovation et les agriculteurs via l'installation de fermes expérimentales est aussi un élément clé du rapport.

Alimentation et consommation durables

« Pour le Ceser, l'alimentation et la consommation durables passeront par la réduction du gaspillage dans les cantines et la sensibilisation du personnel et des lycéens ainsi que par l'essor de nouvelles filières de

production répondant à l'évolution des attentes de consommation. »

Formation

« Enfin, soutenir la formation, les compétences, l'emploi et les conditions de travail sera permis par l'outillage des agriculteurs en termes RH et la communication d'espaces de rencontre afin de rompre l'isolement des travailleurs agricoles. »

Quelques chiffres clés sur l'agriculture ligérienne :

- 2,2 millions de surface agricole, soit près de 70 % du territoire régional ;
- 4^e rang des régions agricoles françaises avec une production avoisinant les 10 % du chiffre d'affaires national ;
- 23 000 exploitations ;
- 63 000 actifs permanents dans l'emploi agricole ;
- 25 % des salariés de l'industrie régionale travaillent dans l'agroalimentaire.